



Wallonie

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Les annonces de projet sont suspendues du 16 juillet au 15 août

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont **Monsieur et Madame Didier LEBALLUE** demeurant **Avenue Horte Chêne 12 à 4053 Embourg**.

Le terrain concerné est situé **Avenue Horte Chêne, 12 à 4053 Embourg** et cadastré **division 3, section C n°248L14**.

Le projet est de type : **Transformation et extension d'une habitation unifamiliale par la construction d'un garage en extension du volume existant et en l'ouverture de la façade arrière par le regroupement de trois baies existante arrières en une seule baie**, et présente les caractéristiques suivantes : **Article D.IV.40 du CoDT - les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation (construction hors zone aedificandi, construction dans la zone de recul, garage non incorporé dans le bâtiment principal, toiture plate et matériaux de couverture et habillage des faces, superficie des constructions supérieures à 20%)**.

Le dossier peut être consulté **SUR RENDEZ-VOUS** les **lundis, mardis et mercredis matin ouvrables de 8h00 à 12h00** et les **jeudis ouvrables de 13h00 à 20h00** à l'adresse suivante : **Administration communale de Chaudfontaine - Service Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 - 4053 EMBOURG**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent communal, à l'accueil du service Urbanisme, téléphone : 04/361.54.80, mail : urbanisme@chaudfontaine.be, dont le bureau se trouve avenue du Centenaire, 14 à 4053 EMBOURG

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 06 août 2022 au 30 août 2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Chaudfontaine - Service Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 - 4053 EMBOURG ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@chaudfontaine.be